



Politique d'assistance financière – Résumé en termes simples

Mayo Clinic Hospital, Phoenix, Arizona

Offre d'assistance financière

L'Mayo Clinic Hospital, Phoenix, Arizona a pour mission de dispenser les meilleurs soins possibles à chaque patient. Dans le cadre de cette mission, l'Mayo Clinic Hospital, Phoenix, Arizona offre, en vertu de sa Politique d'assistance financière, une telle assistance aux patients dans l'incapacité de payer leurs soins d'urgence ou leurs soins médicalement nécessaires.

Critère d'éligibilité et assistance offerte

L'éligibilité à une assistance financière dépend de multiples facteurs, notamment la nature de l'affection et des soins requis, la couverture d'assurance ou les autres sources de paiement (y compris les réclamations pour dommages corporels), le revenu (le seuil de pauvreté fédéral des États-Unis est utilisé pour déterminer le montant de l'assistance financière offerte), la taille et les ressources du foyer, ainsi que tout élément spécifique que le patient ou le médecin souhaite voir considéré.

L'assistance financière est offerte aux patients non-assurés ou sous-assurés. Le caractère total ou partiel de l'assistance financière allouée est fonction de la capacité du patient à payer les honoraires facturés.

Les patients doivent respecter la procédure de dépôt de demande, en soumettant notamment leurs déclarations d'impôts, leurs relevés bancaires et leurs bulletins de salaire, ainsi qu'en complétant la procédure de dépôt de demande pour toutes les sources d'assistance disponibles, y compris Medicaid ou Medical Assistance.

Comment demander une assistance

Le patient ou toute personne impliquée dans les soins du patient, y compris un parent ou un prestataire de soins médicaux, peut exprimer des préoccupations financières à tout moment durant la période de prise en charge du patient. Le patient ou la partie responsable sera alors encouragé à déposer une demande d'assistance financière.

L'assistance financière est limitée aux soins dispensés dans les locaux de l'hôpital Mayo Clinic par le personnel médical de celui-ci. Les frais de déplacement, de bouche, d'hébergement, d'équipement médical durable et de prescription ne sont pas couverts dans le cadre de la Politique d'assistance financière. L'hôpital Mayo Clinic respecte la confidentialité et la dignité de chaque patient, et toutes les informations soumises pour l'examen de la demande d'assistance financière seront traitées comme des informations médicales protégées en vertu du Health Insurance Portability and Accountability Act (HIPAA).

Où obtenir des formulaires de demande

Vous pouvez vous procurer gratuitement la Politique d'assistance financière et le formulaire de demande d'assistance de l'hôpital Mayo Clinic en contactant le service des Comptes patients au 1-844-217-9591 pour demander à en recevoir un exemplaire par courrier ou courriel. La Politique et le formulaire d'application sont également disponibles en ligne à l'adresse www.mayoclinic.org/financialassistance, à partir d'où elles peuvent être gratuitement téléchargées et imprimées. Vous pouvez aussi vous en procurer des exemplaires auprès du bureau des Admissions, du bureau Services aux entreprises et du service des Urgences de tous les sites de l'Mayo Clinic Hospital, Phoenix, Arizona.

Contacts pour informations et assistance

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la Politique d'assistance financière ainsi que de l'aide concernant la procédure de dépôt de demande auprès du service des Comptes patients, en procédant comme suit:

- Accédez au portail patients sécurisé en vous rendant sur www.mayoclinic.org/financialassistance et en sélectionnant connexion au compte patient dans la page d'accueil.
- Vous pouvez également contacter le 1-844-217-9591 ou vous rendre sur le site suivant:
Mayo Clinic Hospital, Phoenix, Arizona: 5777 East Mayo Boulevard, Phoenix, AZ

Pour les personnes non anglophones

Des versions traduites de la Politique d'assistance financière, du formulaire de demande d'assistance financière et du présent Résumé en termes simples sont à votre disposition sur www.mayoclinic.org/financialassistance.

Pas plus que le MGF (Amount Generally Billed — AGB)

Un patient déterminé éligible à une assistance financière ne peut pas se voir facturer des honoraires de montants supérieurs à ceux généralement facturés pour des soins d'urgence ou d'autres soins médicalement nécessaires aux patients possédant une assurance pour ces soins.